

<https://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/18990-Deces-du-joggeur-des-medecins-confirment-l-intoxication-aux-algues-vertes>

ACCUEIL

>

Question d'actu

>

**Décès du joggeur : des médecins confirment l'intoxication aux algues vertes**  
Bretagne

## Décès du joggeur : des médecins confirment l'intoxication aux algues vertes

par Anne-Laure Lebrun

**Pour 9 spécialistes, la mort du joggeur d'Hillion est liée à une intoxication à l'hydrogène sulfuré, un gaz produit par la décomposition des algues vertes échouées sur les plages.**



ludov

[ic/flickr](#)



Publié le 21.12.2016 à 11h55



A A



Mots-clés :

[algues](#)

[jogging](#)

[autopsie](#)

[Le joggeur retrouvé mort en septembre dernier dans les vases de Gouessant](#) (Côtes-d'Armor) est décédé « d'une intoxication aiguë au sulfure d'hydrogène », assurent 9 médecins et toxicologues dans les colonnes de *Ouest-France*. Ces spécialistes indiquent que les conclusions d'autopsie transmises il y a une dizaine de jours au procureur de la République de Saint-Brieuc permettent d'affirmer que les algues vertes qui pullulent sur les côtes bretonnes sont responsables de la mort du quinquagénaire.

Le 9 décembre dernier, le procureur a, en effet, indiqué que les médecins légistes avaient écarté « une cause cérébrale, une malformation ou une lésion significative du cœur », sans toutefois « pouvoir déterminer les causes de la mort ».

Mais pour les 9 experts, il n'y a pas de doute, [les algues vertes](#), et en particulier le gaz qu'elles dégagent lors de leur décomposition, sont à l'origine du décès du joggeur. L'autopsie a mis en évidence « un œdème du poumon, ce qui est habituel lors d'une intoxication au sulfure d'hydrogène », indiquent les spécialistes. Par ailleurs, des investigations dans les vases de Gouessant « ont montré que le simple fait de les remuer peut entraîner des concentrations très élevées, supérieures à 1 000 ppm, mortelles en quelques minutes. »

## **Demande de transparence**

A ces concentrations, ce gaz toxique provoque très rapidement la formation d'un œdème pulmonaire, des convulsions et le coma ainsi que des atteintes cardiaques. Si l'inhalation n'est pas interrompue, il tue en quelques minutes. « Rejeter le diagnostic d'intoxication au sulfure d'hydrogène, c'était dès le début une erreur dans le cas de ce décès soudain d'un joggeur en pleine forme, sans antécédent de santé, trouvé gisant dans les vases du Gouessant, bien connues pour être très chargées en hydrogène sulfuré », affirment les auteurs dans leur communiqué.

Les spécialistes rappellent que ce nouveau décès s'ajoute à une longue liste de morts suspectes, comme l'affaire d'un cavalier et de sa monture retrouvés asphyxiés en 2009 sur une plage de Saint-Michel-en-Grève ou celle d'une harde de sangliers retrouvés dans l'estuaire du Gouessant en 2011. Des intoxications « niées immédiatement et systématiquement, avant que les autorités publiques ne soient contredites par les preuves apportées par les mesures et les examens pratiqués », déplorent-ils.

Aussi, pour assurer la transparence sur ce décès, le groupe d'experts réclame la publication du compte rendu d'autopsie, les résultats des dosages d'hydrogène sulfuré dans les tissus et en particulier dans le tissu pulmonaire, et le compte rendu des nouvelles analyses dans les vases

du Gouessant. Ces conclusions ont d'ailleurs été transmises au préfet des Côtes-d'Armor par le procureur au vu des taux très élevés de gaz toxiques retrouvés dans la baie de Saint-Brieuc.